

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : { Un An 7 fr.
Six Mois 4 »

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

Téléphone 15-39

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Téléphone 15-39

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

Les Universités de Province

(SUITE ET FIN)

S'il faut laisser à l'industrie le détail des applications techniques, le principe de ces applications appartient certainement à la science et nul ne soutiendra que le laboratoire, où Pasteur a tiré de ses théories des conséquences pratiques qui font l'admiration du monde, eût déparé et déconsidéré une de nos Facultés des sciences. Les recherches les moins utilitaires peuvent conduire à des vérités utiles que le savant n'a pas le droit de mépriser, sous peine d'inhumanité.

Mais pour répondre pleinement à notre attente, les Universités demandent à être pourvues d'un outillage qui rende les travaux de laboratoire sérieux et féconds. C'est sur ce point que devront porter notre attention et notre effort, car l'observation attentive et minutieuse des faits, l'expérimentation ingénieuse ou hardie, l'expérience sous toutes ses formes exigent des instruments appropriés qui font trop souvent défaut.

Des crédits nouveaux seront nécessaires. Mais dès maintenant il semble qu'une meilleure utilisation des ressources existantes soit possible et déjà partiellement pratiquée.

Les cadres rigides de nos Universités, divisées en Facultés distinctes et isolées, sont un legs du passé dont la révision est commencée. Les réformateurs de 1896 ont toujours compris ce qu'ils présentaient d'artificiel et de dangereux pour l'Université véritable, conçue comme un système complet d'enseignements solidaires et non comme une juxtaposition de Facultés qui s'ignorent.

Depuis quinze ans, une heureuse évolution s'accomplit qui permet de prévoir la réunion de cours faisant actuellement double ou triple emploi et l'enrichissement des laboratoires par la mise en commun de leur matériel et de leur budget. Ainsi se constituera l'Institut, appelé à réunir des enseignements arbitrairement disséminés et à donner aux différentes Universités une physionomie originale.

Il est à présumer qu'un jour (toute Université sera une réunion d'instituts, plus ou moins nombreux, selon son importance, mais représentant les principales sciences, et que, par suite des nécessités régionales, tel de ces instituts prendra une importance particulière — spécialisation relative dont certaines Universités comprennent dès aujourd'hui la nécessité pour leur prospérité et leur réputation.

Cet enseignement scientifique des Universités modernes visera moins que les leçons de jadis aux effets oratoires et il en plaira davantage aux auditeurs désireux de s'instruire, pour qui la paille des termes ne vaut pas le grain des choses. S'il fut un temps où le professeur n'avait qu'à bien parler pour être excusé de ne rien dire, ne regrettons pas que ce temps soit passé.

C'en est fait désormais de cette rhétorique où la richesse des images et l'ampleur des périodes n'étaient trop souvent que la parure éclatante du néant, pompeux appareil destiné à masquer l'indigence des idées, la pauvreté du savoir : « Late qui splendet aduultu pannis ».

Mais cette grandiloquence n'était pas l'éloquence. Rappellerai-je l'éloge qui accueillit Cl. Bernard le jour de sa réception à l'Académie française ? « Monsieur, vous avez créé un style ? » Éloge excessif, puisque ce style continuait la tradition des Descartes, des Leibnitz, des Newton et des Kepler, l'éloge mérité cependant, puisque le grand savant se montrait digne de ses modèles et retrouvait à son usage ce style admirable de sobriété, de précision, qui ordonne avec une fermeté logique les grandes lignes du discours et dont le ton, toujours juste, suit les moindres nuances de la pensée.

Familier lorsqu'il entre dans le détail des faits et des expériences, il se hausse à une naturelle et tranquille noblesse pour dégager l'idée qui le résume, et s'anime d'images saisissantes pour traduire l'hypothèse hardie ou

grandiose qui les explique. Nulle déclamation, nulle emphase, mais seulement, en présence des splendeurs mystérieuses de la nature, la grande émotion contenue dont frémissent les divins théorèmes de la dernière partie de l'Éthique, les Pensées d'un Pascal écoutant le silence éternel des espaces infinis. Quelle éloquence peut surpasser celle-là ? Est-il à craindre, messieurs, que les savants de France en perdent jamais le secret ?

L'émulation qui anime nos Universités françaises se manifeste de tous côtés par d'intéressantes initiatives et d'encourageants succès. Mais, si nous étions tentés de l'oublier, la présence à cette fête des délégués des Universités étrangères — que le Gouvernement remercie de leur courtois empressement — nous rappellerait les progrès qui peuvent résulter de la pacifique et cordiale rivalité universitaire des différents pays.

La nouvelle école de médecine de Rennes réunit, m'a-t-on dit, tous les perfectionnements réalisés jusqu'à ce jour par la science médicale. Elle a peut-être surpassé ses rivales qui tenteront de la surpasser à leur tour. Le cosmopolitisme de la science sert ainsi, dans tous les domaines, les plus hauts intérêts des patries diverses, unies dans un commun désir, une même volonté de briller au premier rang des bienfaitrices de l'humanité.

La France, disait Quinet, est nécessaire au progrès; elle exerce une véritable magistrature dans l'univers; elle se consume pour la gloire du monde, pour un idéal non encore atteint d'humanité et de civilisation. Fichte et Léopardi en ont écrit autant de leur patrie.

Que chaque nation ait des poètes, des penseurs pour proclamer son hégémonie intellectuelle, rien de plus naturel, et je dirai rien de plus heureux pour exalter les énergies d'un peuple jaloux de conquérir la place d'honneur qu'il s'attribue. Mais cette lutte pour la prééminence ne nous rend pas aveugles aux mérites de nos concurrents. Nous y puisons au contraire des sentiments de gratitude pour tous nos collaborateurs, une intelligence plus exacte et plus équitable des qualités particulières que le génie de chacun met au service de la grande œuvre internationale. Il faut se comparer pour se comprendre et se comprendre pour se compléter. Tant il est vrai qu'on peut appliquer aux peuples ce mot profond: « A mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux ».

NOS FACULTÉS

Le vendredi 1^{er} décembre, 8 h. 1/2 du matin, M. François Vermale, avocat, subira les épreuves exigées pour l'obtention du diplôme de docteur de l'Université de Lyon (mention lettres).

Sujet de la thèse : « Les classes rurales en Savoie au XVIII^e siècle. »

Les Etudiants sous les Drapeaux

L'Association des Etudiants de Dijon nous communique la note suivante : Le Congrès de l'Union nationale des étudiants, tenu à Lille en 1911, avait émis un vœu tendant à obtenir pour les étudiants sous les drapeaux le droit de continuer leurs études (inscriptions et examens). Ce vœu n'a pas donné, pour le moment du moins, de résultat pratique, et la loi de deux ans continue à faire dans les études supérieures une interruption des plus préjudiciables.

En conséquence, le Comité de l'Association générale des Etudiants de Dijon, prenant en mains les intérêts de leurs camarades militaires, respectueux également des intérêts de la défense nationale, émet le vœu suivant dont il s'engage à poursuivre la réalisation immédiate : « Qu'il soit permis aux étudiants faisant leurs deux années de service militaire, de continuer leurs études pendant la deuxième année qu'ils passent sous les drapeaux. »

Chacun admettra sans difficulté que cette seconde année se passe à répéter ce qui s'est fait la première ou à rester dans une inaction inutile et préjudiciable à leurs études. En effet, l'étudiant militaire oublie très vite ce qu'il a appris auparavant, et,

en sortant de la caserne, éprouve beaucoup de difficulté à se remettre au courant.

Lui permettre d'étudier la deuxième année, c'est le replacer avant sa libération dans ses habitudes de travail et de réflexion; c'est aussi le soustraire à la dangereuse oisiveté, c'est préserver son activité intellectuelle, sans compromettre son instruction militaire.

Le Comité émet le vœu que M. le Ministre de la guerre, d'accord avec M. le Ministre de l'Instruction publique, rapporte en ce sens les dispositions des circulaires des 22 janvier 1906 et 8 mars 1911, pour permettre aux étudiants, pendant leur deuxième année de service militaire, de prendre des inscriptions et de consacrer une ou deux heures par jour à leurs études. »

P. S. — Les étudiants intéressés à faire aboutir ces vœux sont priés de se grouper et d'écrire à M. Frédéric Champion, étudiant en Droit à l'Association des Etudiants, place du Théâtre, à Dijon, de qui ils recevront des renseignements indispensables.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Conférence Germain Bapst

La conférence que M. G. Bapst, a faite, dimanche dernier, aux Amis de l'Université a été particulièrement intéressante. Il s'agissait de retracer les « Batailles de Rezonville et de Saint-Privat », d'en dégager les actes principaux, faire ressortir le plan qui présida aux opérations et aussi — puisque toute leçon comporte une morale — de dégager les enseignements qu'il convient d'en tirer.

Ces grandes journées historiques, qui décidèrent du sort du Pays, furent l'œuvre d'un seul, du maréchal Bazaine; les étudier, les commenter revient à mettre en relief la psychologie de cet homme qui assumait, sans en avoir les capacités, la tâche immense sinon de refouler l'ennemi du moins de ne pas céder un pouce du territoire qu'il avait à défendre.

S'il est des hommes dont on ne peut dire qu'ils font les événements, il en est d'autres que l'on croirait devoir profiter de leurs enseignements et se hausser à leur hauteur; Bazaine ne fut hélas ! ni de ceux-ci ni de ceux-là. Il resta lui-même, avec son intelligence étroite, bornée, son désir de ne prendre aucune responsabilité, sa peur incessante d'avoir à donner un ordre, sans cesse en contradiction avec lui-même et qui eut cette idée tenace — il n'eut que celle-là — d'échafauder les petits prétextes, les raisons minimes grâce auxquelles il pourrait se couvrir. C'est ainsi que durant la première journée de ces trois nouvelles glorieuses, il disparaît soudainement sans donner signe de vie, sans indiquer à ses troupes le plan à suivre, laissant les demandes de ses généraux sans réponse. Il en fut de même durant toutes les opérations; il en résulta ce fait invraisemblable : Français et Allemands manœuvrant dans le même but; les Allemands en nombre infime — et qui furent récompensés, par la victoire, non pas seulement de leur courage, mais surtout de leur audace — les Allemands désirant déloger les Français; ceux-ci, d'eux-mêmes, sur l'ordre de Bazaine, se repliant sur Metz.

Que penser donc de cet homme qui songea uniquement à créer les prétextes qui pourront plus tard lui servir d'excuses ? M. Germain Bapst semble en rattacher la cause, uniquement, à l'infériorité intellectuelle notoire du maréchal Bazaine, à sa petite vanité, à son désir de ne pas être personnellement vaincu. Ce sont évidemment de grosses raisons; ce qui nous étonne pourtant c'est qu'à notre époque, où l'influence de certains savants, qui font la pathologie de l'individu avant de faire la critique de ses actes, se fait si vivement sentir, il n'en est point qui n'ait été tenté de faire la psychopathologie du maréchal Bazaine. Nombre de faits — ce n'est qu'une hypothèse — s'expliqueraient peut-être d'eux-mêmes.

Telle qu'elle fut dite, la conférence de M. Bapst obtint un très vif succès auprès du public qui ne ménagea à l'orateur ni ses applaudissements ni ses marques d'approbation.

M. DANCOURT.

Société d'Enseignement professionnel

Le nouveau Directeur

Le conseil d'administration de la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône a l'honneur d'informer le public qu'il a nommé directeur de la Société, M. Grand-Conseil, commandant en retraite, officier de la Légion d'honneur, en remplacement de son regretté prédécesseur, M. Lang, décédé.

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

La séance ordinaire de la Société d'Anthropologie et de Biologie aura lieu le samedi 2 décembre 1911, à 5 heures du soir, dans le local de la Société de Géographie, 6, rue de l'Hôpital.

Ordre du jour : Avis et communications du bureau; présentations diverses; 1^o Renouvellement du bureau, du Conseil et des Commissions; 2^o un procédé nouveau de classement des empreintes digitales, par la mesure de la ligne de Galton, par M. le docteur Edmond Locard; 3^o l'importance actuelle de l'Espéranto dans le monde, par M. le docteur H. Dor; 4^o Comptendu des travaux de la section d'Anthropologie au Congrès de l'AFAS, à Dijon, par M. le docteur Julien; 5^o la couleur de la peau, des yeux et des cheveux des peuples de la Berbérie, par MM. Bertholon et Chantre.

On dînera après la séance.

Concours de la Faculté de Droit (1910-1911)

(SUITE)

M. Chastel obtint un second prix. Sa composition est loin de valoir celle de son heureux émule : beaucoup moins complète sur les interdits possessoires, elle renferme aussi un ou deux hors-d'œuvre et quelques erreurs, compliquées d'expressions impropres. Mais sa plume est alerte, et il l'échappe, à ce point de vue, au reproche que l'on peut faire à M. Durand. Quelques développements intéressants et bien venus lui assurent une supériorité réelle, quoique légère, sur les titulaires de simples mentions.

Les huit autres compositions récompensées ont pu être divisées en deux groupes de quatre copies chacun. Celles du premier groupe, dues à MM. Gelin, Schulz, Langeron et Renaud, obtinrent une première mention honorable *ex aequo*. Leurs qualités et leurs défauts, qu'il serait long d'exposer par le menu, se compensent à peu près. Il en est de même des compositions de MM. Lintier, Beaudet, Philippe et Bruyas, qui suivent leurs concurrents d'assez près, et obtiennent une seconde mention honorable *ex aequo*.

En résumé, ce concours a fait connaître, parmi les élèves de première année, un grand nombre d'étudiants intelligents et laborieux, peu différents de mérite, si bien qu'il serait difficile de prévoir auquel d'entre eux, à la fin de leurs études, la première place sera dévolue. Mais aucun d'eux ne paraît avoir encore rendu tout ce qu'il peut donner, et les uns et les autres ont encore à faire de sérieux efforts pour mériter le nom flatteur de *novi Justiniani* dont le père des Pandectes avait gratifié leurs devanciers.

Droit civil

Les étudiants de première année avaient à traiter de la *force probante des actes de l'état civil*. Ils devaient indiquer le degré d'autorité qu'ils attachent à ces actes et à leurs extraits, et à ce propos faire la distinction fondamentale entre les énonciations qui font foi jusqu'à inscription de faux et celles qui font foi seulement jusqu'à preuve contraire, rechercher l'influence qu'exercent sur la force probante les irrégularités commises dans la rédaction des actes de l'état civil, enfin signaler les différences qui peuvent exister entre un véritable acte de l'état civil et les jugements destinés à le suppléer.

Tel était le programme que les concurrents avaient à remplir. Quant aux faits que l'acte de l'état civil est destiné à prouver, il n'y avait pas lieu d'en traiter d'une manière principale. Il fallait seulement faire connaître les dérogations que les règles générales pouvaient souffrir relativement à tel ou tel fait.

Le sujet permettait aux étudiants

de première année de montrer à quel point ils s'étaient fait une idée nette des définitions les plus importantes du droit civil et des distinctions juridiques fondamentales. Il leur donnait, notamment, l'occasion de prouver qu'ils s'étaient déjà affranchis de la confusion entre l'instrument de preuve et le fait juridique à prouver. La plupart d'entre eux, disons-le de suite, n'ont pas déçu l'attente de la Faculté. La moyenne du concours est assez élevée. Si nous n'avons pas rencontré parmi les compositions remises, comme il arrive quelquefois, deux ou trois dissertations excellentes et qui se classent immédiatement hors de pair, le nombre de travaux très estimables révélant l'application de l'étudiant à sa tâche et l'aptitude à comprendre le droit, est relativement considérable, puisque sur vingt-quatre concurrents, il n'en est guère que deux ou trois dont les copies ne témoignent pas d'une connaissance assez sérieuse du sujet.

Presque tous ont présenté d'une manière satisfaisante la distinction entre les énonciations qui font foi jusqu'à inscription de faux et celles qui peuvent être combattues par la preuve contraire. Par contre, nous nous demandons par suite de quel raisonnement, ou sur la foi de quelle autorité un trop grand nombre d'entre eux ont pu affirmer que les irrégularités dont l'acte est entaché lui enlèvent sa force probante. Sous cette forme absolue, leur assertion est certainement erronée.

Nous avons dû constater aussi, mais sans surprise, dans ces travaux, œuvre d'étudiants de première année nécessairement très inexpérimentés, bien des défauts de composition, souvent des détails étrangers au sujet. La tentation de montrer tout ce qu'on sait est bien forte; mais c'est un écueil dangereux. Que nos étudiants prennent une notion exacte des bornes que leur assigne le sujet à traiter; qu'ils se maintiennent dans ses limites et évitent les digressions. Dans une dissertation de droit, on l'on doit traiter tout le sujet, mais rien que le sujet; tout développement parasite est une faute.

Le premier prix échoit à M. Chastel, plus heureux encore ici qu'en droit romain. Son travail est clairement écrit et bien divisé. Ce sont des qualités que l'on aime au prétoire, où M. Chastel a déjà pu recueillir de si utiles conseils. La meilleure partie de cette étude est celle où l'auteur s'explique sur la valeur des jugements qui sont destinés à suppléer à l'absence d'actes de l'état civil; en principe, ces jugements n'ont qu'une autorité relative; cependant, dans des cas spécifiés par la loi, ils tiennent lieu d'actes de l'état civil et ont la même force absolue que ceux-ci. Ces distinctions sont bien présentées et ingénieusement mises en valeur par M. Chastel. Il est permis de regretter toutefois dans sa composition quelques lignes où il semble attribuer aux irrégularités de l'acte une influence exagérée sur sa force probante.

La commission a décerné le second prix à M. Georges Renaud. dont la composition atteste aussi une connaissance du sujet assez approfondie. Pour le fond, ce travail ressemble beaucoup à celui de M. Chastel. Si, dans la partie relative à l'influence des irrégularités sur la force probante il évite l'erreur de son concurrent, en revanche il est d'un laconisme extrême sur les jugements rendus en matière d'état civil. Mais ce qui devait, sans hésitation possible, assurer la préférence à M. Chastel, c'est que son étude est mieux distribuée et composée. M. Renaud, lui, ne fait pas de plan, et il traite les diverses parties de son sujet à mesure que sa mémoire les lui rappelle, dans un désordre sans beauté.

M. Montange reçoit une première mention pour un travail très court, très clair, et qui a le mérite de ne pas contenir un mot en dehors du sujet. Pourquoi affirme-t-il qu'en matière d'actes de l'état civil la fausse déclaration n'expose jamais son auteur qu'à de simples dommages-intérêts ? Il y aurait bien des distinctions à faire, et l'étude du droit criminel prouvera à M. Montange, au cours de la nouvelle année scolaire, qu'il s'est montré trop indulgent.

A partir d'ici, comme il est naturel, la valeur des compositions baisse un peu. Et comme dans ce qui n'est pas bon ou dans ce qui est moins bon, il y a une diversité infinie, le classement devient fort épineux: il y a partout quelques erreurs et quelques lacunes, mais comme les unes et les autres portent sur des points différents, la comparaison est malaisée. Des lors, il nous a paru équitable d'attribuer aux cinq compositions de cette deuxième catégorie qui nous ont paru les meilleures, cinq secondes mentions *ex aequo*. Il nous suffira de consacrer à chacune d'elles un mot qui permette à l'auteur de se reconnaître.

M. Beaudet, qui se hâte pour tout dire, oublie, dans sa précipitation, les distinctions qu'il y a lieu d'établir entre les effets des divers jugements rendus en matière d'état civil. M. Gelin rédige une série de monographies assez exactes sur chaque sorte d'actes de l'état civil, mais ne sait pas généraliser; il se perd parfois dans des détails inutiles sur la tenue des registres. M. Gollion, qui a de bons passages, confond à deux reprises la force obligatoire des actes avec leur force probante. M. Lallemand chemine un peu au hasard, sans plan arrêté. Il considère à tort la perte ou la destruction des registres comme une irrégularité de l'acte lui-même, résultant d'un fait postérieur à sa rédaction. M. Philippe, enfin, affirme que l'acte de mariage fait foi jusqu'à inscription de faux parce que l'officier de l'état civil a assisté à la célébration. A ce point de vue, évidemment, l'acte de mariage ne diffère pas des autres; il fait foi de ce que l'officier public a constaté personnellement.

Nous aurions pu étendre encore la liste des récompenses; il n'y a pas de bien sensible différence entre telle des compositions retenues pour une deuxième mention, et telle composition exclue. Toutefois, le chiffre de huit nominations nous a paru largement suffisant; et force nous a été de nous borner, pour que notre palmarès ne ressemblât pas trop à une liste d'appel.

Concours entre les auditeurs du cours d'économie politique

Le sort avait désigné un sujet redoutable et passionnant : le *Parasitisme social*.

Il ne faut jamais faire sans discernement de l'économie politique avec de l'histoire naturelle; mais on ne peut manquer de remarquer entre la vie sociale plus ou moins créée par l'homme et la vie naturelle indépendante de lui, des coïncidences curieuses. La confrontation des données de la sociologie et de celles, par exemple, de l'entomologie et de la botanique, est souvent une méthode utile.

Le fait du parasitisme, naguère considéré comme une anomalie, apparaît dans le monde naturel comme de plus en plus général. Or, il a sa contrepartie dans le monde économique et social, où l'acte parasitaire par excellence se présente sous la notion juridique et bénigne du prélèvement. Par le prélèvement, le parasite participe aux résultats de la production, sans produire lui-même.

Le parasitisme est quelquefois nuisible au parasite même : l'étude du paupérisme et de l'assistance nous en révèle un exemple frappant. D'autres fois, il nuit gravement tout ensemble à la société et au parasite. Cette forme de parasitisme est le fait des *antisociaux*, criminels, délinquants, vagabonds, prostituées. Le plus souvent, le parasitisme est avantageux au parasite. La nature nous en offre des exemples nombreux : le gui est un parasite essentiellement décoratif. La société nous offre des êtres de même nature, avec cette simple différence que les parasites sociaux de cette catégorie y sont non seulement décoratifs, mais très généralement décorés.

Il y aura des parasites utiles : le commerce, la banque, nous en montrent de fréquents exemples. Il y en a même d'indispensables : l'Etat et les services publics administrés par lui ou ses succédanés. Sans doute, le bien qu'ils font n'est pas sans mélange : leur puissance même les rendra parfois d'autant plus nuisibles que le

producteur à leur merci aura plus de difficulté à lutter contre leurs excès : le rentier, le commerçant, le banquier, seront tentés d'attirer à eux une part des produits de la production hors de proportion avec l'importance des services rendus ; et le fonctionnaire, jouant ici le double rôle de parasite et de parasité, s'inoculera trop souvent à lui-même la maladie du sommeil.

Le parasite s'explique mal le prélevement qu'il subit. Il s'en irrite, même s'il est légitime, surtout s'il est excessif. De là la lutte des classes, qui se présente sous la forme d'un soulèvement souvent violent des victimes du parasitisme contre les parasites.

D'autre part, les avantages du parasitisme superposent au combat des parasites contre les parasites, la lutte des parasites entre eux. De là une concurrence âpre et sans fécondité entre le parasite arrivé et le candidat parasite ; de sorte que le parasitisme engendre un double courant de violence qui peut être la source des plus graves dangers économiques.

Le problème ainsi posé avait apparemment intéressé les étudiants de deuxième année, venus nombreux au concours. Il est permis de regretter toutefois l'uniformité des travaux remis : aucun d'eux non plus n'a dominé le sujet, qui exigeait surtout un esprit d'analyse juridique assez développé.

auraient été si utiles ; leur canal passait à la Quarantaine au-dessus de la teinturerie, et se dirigeait vraisemblablement vers les Cannabales. Traversait-il le fleuve obliquement, du pont Tilsitt au pont du Palais-de-Justice, où des ruines étaient visibles ? Ce n'est pas impossible ; en tout cas des tuyaux en plomb de pression ont été trouvés dans les jardins de l'ancienne préfecture (près la place des Célestins).

Dans les premières années du siècle dernier, on transféra la pépinière départementale à l'Observance, dans le clos qui est en amont de l'école vétérinaire actuelle. Le directeur de cette pépinière en faisant des fouilles en haut de son clos, découvrit un aqueduc, vers la cote 221, si je suis bien renseigné.

La chose fit grand bruit, mais resta à l'état de bruit. D'où pouvait provenir de l'eau en cet endroit ? Evidemment le canal devait contourner le coteau, puisque l'on était là près de son extrémité et loin des régimes souterrains de ce coteau ; en avait indiqué, vers Gorge-de-Loup, des canaux dans diverses propriétés, celle de l'Archevêché entre autres, mais il s'agissait sans doute de recherches de sources ; on en signalait un dans la propriété Brunet-Lecomte, au-dessus de la gare de Gorge-de-Loup, mais il n'a pu être retrouvé, ou du moins il y est totalement inconnu. Mais il y a une vingtaine d'années, M. Thozet, alors propriétaire de la carrière de sable, aujourd'hui à M. Canque, trouva un aqueduc, que défonça un de ses voitures. Or cet aqueduc est là tout contre les sources de Champvert. Celles-ci étaient sûrement captées à l'époque romaine. M. Ferlat, en y fouillant, a trouvé des quantités de médailles romaines qu'il distribuait à tout venant et j'en ai eu jadis ma part ; outre ces médailles, on trouva une foule de débris, fibules, plaçage en marbre vert, charnières en os, etc., et dans le sol, de grandes quantités de pots à onguents, ou pots à collyre dont quelques-uns sont aujourd'hui au Musée d'histoire de la médecine et de la pharmacie, à la Faculté. Il est donc probable que les eaux si abondantes de Champvert ont été détournées sur la ville en passant par Montauban, la Chana, les Thunes, mais des recherches sont nécessaires, et elles seront particulièrement difficiles. Je n'indique que pour mémoire cet aqueduc hypothétique.

(A suivre.) D^r FLORENCE.

NOTES & COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Avis concernant le certificat d'aptitude aux fonctions judiciaires en Tunisie.
L'examen d'aptitude aux fonctions judiciaires en Tunisie prévu à l'article 14 du décret du 13 février 1908 aura lieu à Tunis le 15 janvier 1912.

Les candidats devront adresser leur demande au ministère de la justice jusqu'au 15 décembre 1911, dernier délai.
L'examen se compose d'une épreuve écrite et d'interrogations orales qui porteront sur les matières indiquées au programme.

L'épreuve écrite aura une durée de trois heures ; elle est éliminatoire, le candidat devant, pour pouvoir être admis à subir les épreuves orales, avoir obtenu pour l'épreuve écrite la note 10.
L'épreuve écrite et chaque interrogatoire oral donneront lieu à une note variant de 0 à 20. L'épreuve orale comprendra trois interrogatoires qui ne devront pas durer plus de dix minutes chacun.

Ne pourront être admis que les candidats qui auront obtenu en tout, à l'écrit et à l'oral, un nombre minimum de 40 points.

Le jury de l'examen se compose :
1^o Du président du tribunal civil de Tunis ou du membre du tribunal par lui délégué ;

2^o Du procureur de la République de Tunis ou du membre du parquet par lui délégué ;

3^o D'un délégué du résident général.
A défaut du président du tribunal civil, la présidence appartiendra au procureur de la République et, à défaut du président du tribunal et du procureur de la République, au magistrat le plus élevé en grade ou, à grade égal, au plus ancien.

Les épreuves orales terminées, le jury établira immédiatement la liste de classement par ordre de mérite des candidats admis ; cette liste sera transmise par le procureur de la République au ministre de la justice.

Les candidats trouveront dans le « Journal Officiel » du 9 novembre 1911 le programme complet des matières sur lesquelles ils pourront être interrogés.

L'Enfant dans la Poésie contemporaine

Conférence Ed. Herriot

Vendredi dernier, salle Rameau, M. Herriot faisait une très intéressante conférence sur « L'Enfant dans la Poésie contemporaine ». Le maire de Lyon, dont le dévouement aux organisations est infatigable, a un passé universitaire trop considérable pour que les innombrables œuvres auxquelles il s'intéresse n'y fassent pas fréquemment appel ; cette fois encore, M. Herriot n'a pas hésité à répondre à la demande du Denier des Ecoles de Monplaisir au profit de qui se donnait cette fête littéraire.

Très habilement, très justement, le conférencier invoqua, dès ses premières paroles, le souvenir de Victor Hugo, de l'auteur de *L'Art d'être Grand-Père*. Le grand poète fut, en effet, un grand-père incomparable et les parents pourraient, à plus d'un titre, lui prendre d'utiles leçons de psychologie enfantine, d'éduca-

tion, d'instruction chez les petits, que nul ne sut mieux aimer que lui.

A l'ombre de cette grande figure, M. Herriot énuméra les poètes de l'enfance. Une remarque tout d'abord s'imposait : l'antiquité, qui a légué aux siècles suivants tant d'utiles et précieux enseignements, s'est désintéressée complètement de l'enfant ; le Moyen-Age également, ainsi que le XVI^e siècle — exceptions en peut-être seulement Montaigne — et le XVII^e siècle. Au XVIII^e siècle il faut remonter jusqu'à Rousseau pour trouver le premier esprit qui ait assigné à l'enfant la place qu'il doit occuper. Constatons en passant que son domaine s'est singulièrement agrandi et que le temps n'est peut-être pas loin où les parents devront prendre d'énergiques mesures pour ne pas se laisser définitivement submerger.

La poésie contemporaine a fait à l'enfant une place particulière : Citons Alphonse Daudet, Albert Samain, Sully-Prudhomme ; il est d'ailleurs des poètes qui se sont occupés uniquement de l'enfant : Louis Ratisbonne, Eugène Manuel, Ch. de Pommeroy, Mme Gustave Mesureur, Mme Lydie Xavier-Ricard, etc. M. Herriot, chargé, autrefois, d'apprendre une poésie d'Eug. Manuel à l'occasion d'une visite du poète, devenu inspecteur, n'a pas su résister, vendredi au désir de lire le *Petit Milton*, de M. Maurice Baukey, devenu ministre, et qui fut d'ailleurs fort goûté.

Le nombreux public a fait à M. Herriot le juste succès que méritait sa conférence et l'a longuement applaudi.

Parmi les nombreuses personnalités présentes citons : M. le recteur Jouin, M. le professeur Pic, le professeur Guibert, le docteur Dor, Mme J.-B. Sisley, etc.

La conférence fut suivie d'une très originale séance de projections de photographies autochromes des plus intéressantes.

M. D.

CHOIX DES SERVICES

HOTEL-DIEU

- Chef : Mouisset. — Int. : Gaté. — Ext. : Devaux, Maurel.
- Chef : Leclerc. — Int. : Charvet. — Ext. : Rollet G., Brichard.
- Chef : Lyonnet. — Int. : Martin. — Ext. : Gérard, Bonnot.
- Chef : Pic. — Int. : Naz. — Ext. : Ferrer R., Gaucherand.
- Chef : Devic. — Int. : Bussy. — Ext. : Saleh, Ardissou.
- Chef : J. Courmont. — Int. : Florence.
- Ext. : Milhaud, Philippon.
- Chef : Voron. — Int. : Gravier. — Ext. : Didier, Blanchet.
- Chef : Teissier. — Int. : Lacassagne A. — Ext. : Lortet, Pinel.
- Chef : Roque. — Int. : Mazel. — Ext. : Gillot, Juvin.
- Chef : Vallas. — Int. : Convert, Gillet.
- Ext. : Ferrer P., Giraud, Pelloux, Pallard, Rosnoblet, Authelain.
- Chef : Villard. — Int. : Gaulier, Murard. — Ext. : Chaumier, Robert, Richez, Badin, de Mourgues, Comte.
- Chef : Béard. — Int. : Jaffier, Ronot. — Ext. : Comamin, Richard, Wertheimer, Viret, Emery, Madinier.
- Chef : Tixier. — Int. : Sigaux J., Mazet. — Ext. : Vulliet, Montaz, Michon, Porte, Rochet, Barbier L.
- Chef : Poncet. — Int. : Devic, Sigaud G. — Ext. : Gérardie, Bertoin, Haour, Lamourette.
- Chef : Jaboulay. — Int. : Fayol, Foulouid, Buyat. — Ext. : Barre, Guérin, Mlle Henken, Gelas.
- Chef : Rollet. — Int. : Durand. — Ext. : Bassargette, Poujol, Daloz, Romain, Barret.

Suppléant de l'interne de porte : Devin.

HOPITAL DE LA CROIX-ROUSSE

- Chef : Gayet (Delore). — Int. : Rey, Perrenot. — Ext. : Marconnet, Colrat, Vialleton, Branche, Charrat, Mlle Champy.
- Chef : Plauchu. — Int. : Rigaud. — Ext. : Drey, Carry.
- Chef : Paviot. — Int. : Volmat. — Ext. : Melon, Daujat.
- Chef : Barjon. — Int. : Japiot. — Ext. : Foulouid-Buyat, Morenas.
- Chef : Gallavardin. — Int. : Croizier. — Ext. : Michelland, Valois, Muguinié.
- Chef : P. Courmont. — Int. : Pillon. — Ext. : Lamy, Fribourg.
- Chef : Lesieur. — Int. : Bovier. — Ext. : Malespine, Deluermoz.

CHARITÉ

- Chef : Chatin. — Int. : Francillon. — Ext. : Maffé, Charriot.
- Chef : Collet. — Int. : Rendu. — Ext. : Guillemet, Tissot, Bouzol.
- Chef : Commandeur. — Int. : (Maternité), Mlle Moutret ; (Infirmerie), Mangini. — Ext. : Ferréol, Martine.
- Chef : Albertin. — Int. : Payot, Bouget. — Ext. : Fauchery, Morel M.
- Chef : Pollosson. — Int. : Santy, Aloin. — Ext. : Berliat, Borrey.
- Chef : Fabre. — Int. : Eparvier. — Ext. : Gidon, Cuilléron.
- Chef : Weill. — Int. : Dufourt. — Ext. : Chenu R., Granet.
- Chef : Nové-Josserand. — Int. : Loac, Faujas. — Ext. : Malgoué, Perrier, Haond, Guillot, Longy, Bougras.
- Chef : Vignard. — Int. : Polliet. — Ext. : Gabalda, Saugues, Rollet P., Mlle Bernard, Blazer, Phélip.

Suppléant de l'interne de porte : Gerrest.

HOSPICE DEBROUSSE

- Chef : Favre. — Int. : Badolle A.

HOPITAL SAINT-POTHIN

- Chef : Lannois. — Int. : Moncharmont. — Ext. : Regnier, de Lambert.
- Chef : Bret. — Int. : Blanc-Perdusset. — Ext. : Chenu F., Barnaud.
- Chef : Mollard. — Int. : Goyet. — Ext. : Mlles Gardette, Marchand.
- Chef : Bonnet. — Int. : Dujol. — Ext. : Barbier, Biot, Rochnay, Pélissier.
- Chef : Rochet (Gayet). — Int. : Michel P. — Ext. : Grimaud, Chavériat, Schwebel, Proby.
- Chef : Durand. — Int. : Michel L., Verrier. — Ext. : Devunns, Delaye, Fourteau, Platet, Belmont.
- Chef : Nicolas. — Int. : Charlet. — Ext. : de Gauvain, Martin L., Charbon, Rodet.

HOSPICE DU PERRON

- Chef : Cade. — Int. : Girard, Champel.
- Chef : Péhu. — Int. : Lacassagne J., Gaillard.

ASILE SAINTE-EUGENIE

- Chef : Froment. — Int. : Perret, Conrozier.

Le Monument du Major Martin

Sur l'initiative de la Société des Anciens élèves de la Martinière, une souscription avait été ouverte en vue d'élever un monument aux fondateurs de cette école : le Major Claude Martin, Louis et Alphonse Dupasquier, Ch.-H. Tabareau ; elle ne tarda pas à permettre d'entrer dans la voie de la réalisation de ce projet. La conception et la décoration du monument sont dues à d'anciens élèves de la célèbre Ecole : M.M. Dubuisson père et fils pour l'architecture, Textor pour les bustes, Ploquin pour les bas-reliefs qui doivent orner chacune des quatre faces ; toute cette partie décorative est en bronze. Ces bronzes, d'une patine artistique du plus heureux effet, donneront au monument un cachet particulier, dont nous n'avons point encore ici d'exemple.

C'est le 10 décembre prochain qu'aura lieu l'inauguration du monument.

SERATE ITALIANE

Mercrèdi 6 décembre, à 8 heures et demie, au Palais de la Bourse, salle des réunions industrielles, la société des « Serate Italiane » donnera sa première conférence de la saison 1911-1912.

M. le Comte Carlo Serra, consul général d'Italie, et M. Paul Hazard, professeur de littératures modernes comparées à la Faculté des lettres, présideront cette séance.

M. Carlo Rapetti, professeur de langue italienne à l'enseignement professionnel du Rhône, traitera et illustrera, avec des projections lumineuses, le sujet : « *Léonardo da Vinci, le savant et l'artiste* ».

Des cartes d'entrée se trouvent à la librairie Georg, passage de l'Hôtel-Dieu, chez le concierge du Palais de la Bourse et chez le secrétaire de la Société Carlo Rapetti, 4, cours Gambetta.

Anciens Elèves de l'Ecole de Commerce

L'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce et de tissage de Lyon, réunissait samedi soir plus de 120 convives à son banquet annuel, servi à la satisfaction générale dans les vastes salons de l'Hôtel d'Europe.

M. Louis Guérin, le sympathique président de l'Association, présidait la table d'honneur, entouré de M. Paul Delombre, de Paris, président de l'Union des associations des anciens élèves de l'Ecole de commerce ; Auguste Isaac et E. Testenoire, présidents d'honneur ; Jean Coignet, président de la Chambre de commerce ; Ennemond Morel, vice-président, etc.

Tout à tour MM. Louis Guérin, Coignet, Isaac prirent la parole pour féliciter l'Ecole de commerce de continuer ses brillantes traditions.

Une soirée artistique des mieux réussies termina cette soirée. La représentation de « *Le Bambino* » de M. Fougère obtint un gros succès.

Mission Laïque Française

Mardi dernier 28 novembre, la section lyonnaise de la M. L. F. a tenu ses assises générales dans la salle des réunions industrielles du Palais de commerce.

Le principal de l'œuvre de ce comité, pendant l'année 1911, a été surtout un grand succès de propagande autour de Lyon. Grâce à la généreuse activité de M. Herriot, dont nous avons signalé l'incessant dévouement, le comité lyonnais de la M. L. F. devient le comité du Sud-Est de la M. L. F. C'est comme un heureux effort inattendu en faveur de cette cohésion si souhaitable de toutes les localités de la grande ville rhodanienne.

M. Herriot avait bien voulu présider cette intéressante réunion. M. le secrétaire général Cuminal fit un rapport très documenté sur tous les faits et gestes de la M. L. F.

Dans notre prochain numéro, d'ailleurs, nous exposerons un peu plus longuement tout l'œuvre, pour cette année, de la M. L. F. dans la région lyonnaise.

LES LIVRES

FIGURES DU THÉÂTRE CONTEMPORAIN (première série), par Paul Flat (E. Sansot et Cie, éditeurs).

M. Paul Flat publie un très intéressant et consciencieux ouvrage sur les *Figures du Théâtre contemporain*. La première série, qui vient de faire éditer, comprend l'étude des grosses vedettes du théâtre actuel. M. Flat a eu soin de diviser les productions de ce théâtre en trois séries : le théâtre Idéaliste, avec M.M. d'Annunzio, Maeterlinck, Peladan, etc. ; le théâtre en Vers avec M.M. Rostand, Catulle Mendès, J. Richepin ; le théâtre de l'Amour, avec M.M. de Porto-Riche, Bataille, Lavedan, etc.

A vrai dire, si cette division offre quelque avantage, elle ne cesse pas d'avoir les inconvénients en général de toute division et de créer quelque confusion chez le lecteur non averti. Pour notre part, en particulier, il ne nous semble pas qu'il y ait, malgré la différence de forme, une différence assez capitale entre l'inspiration de M. d'Annunzio, Maeterlinck et celle de M. J. Richepin ou de Catulle Mendès, pour qu'il faille étudier leurs productions dans des chapitres nettement séparés.

Cette remarque faite, et elle montre tout l'intérêt que suscite l'ouvrage de M. P. Flat, il est certain que les lecteurs de ce livre ne pourront que retirer d'utiles bénéfices de sa lecture et nous remercier de leur avoir indiqué.

M. DANCOURT...

Livret de l'Etudiant

L'Annuaire de l'Université ou Livret de l'Etudiant pour l'année scolaire 1911-1912 vient de paraître.

Cette brochure, publiée par le Conseil de l'Université, et complètement mise à jour, contient, avec la liste du personnel enseignant de l'Université, tous les renseignements qui peuvent être utiles aux étudiants : tableaux des cours, des bibliothèques, musées et laboratoires de l'Université, règlements scolaires de chaque faculté, tarifs des droits d'études, d'examen et de diplômes, programmes des examens et concours, liste des auteurs à expliquer pour la licence ès lettres, l'agrégation des lycées et le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

Le livret de l'étudiant est en vente chez les libraires et dans les facultés au prix de 0 fr. 50.

BIBLIOGRAPHIE

LA GRANDE REVUE. — Revue des Revues. — Correspondance. — La Vie curieuse, le numéro, 1 fr. 50, 37, rue de Contantinople, Paris.

Sommaire du numéro du 10 novembre 1911 :

Léon Tolstoï : Lettres inédites (III). — Emile David, député : La Météorologie agricole. — Emile Guillaumin : Le Syndicat de Baugignoux (3^e partie). — André Waltz : Essai sur la Révolution russe. — Jacques Rivière : André Gide (fin).

Pages Livres :
Les Humanités. — Daniel Mornet : La première lutte entre les Humanités et les Sciences. — P.-L. Claudel : Le latin contre le français. — Jean Mongin : Le latin pour tous. — Sébastien Voirol : L'Opinion d'un Cosmopolite. — Albert Bazouin : Une crise de la lecture. — L. Dessaint : Une réorganisation universitaire nécessaire. — Gonzague Truc : L'Utilitarisme contre la culture.

A travers la Quinzaine :
Yves Scantrel : Sur la vie. — J. Ernest-Charles : La Vie littéraire. — Louis Laloy : Le Docteur Sun Yat-Sen. — Stéphane-Pol : La Vie théâtrale. — Maurice Pernot : La Politique étrangère. — Gaston Doumergue, ancien ministre : La Vie politique.

LES COFFRES-FORTS ET LE FISC, par Charles Lescœur. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

Les nouvelles mesures proposées par le fisc et par les commissions parlementaires et autres, qui travaillent pour lui, contre la fortune mobilière, font l'objet du nouvel ouvrage que publie l'auteur de « Pourquoi et comment on fraude le fisc ». Il montre que les mesures odieusement vexatoires seront faciles à tourner et resteront absolument inefficaces.

Une autre partie du livre est employée à faire connaître le régime légal établi par la jurisprudence pour le contrat, relativement récent et déjà fort usité, de location de coffre-fort, et les errements suivis dans la pratique.

On trouvera dans une appendice des documents divers concernant les dépôts et les locations de coffres-forts dans les banques étrangères.

Société des Grands Concerts

Le dimanche 3 décembre 1911, à trois heures un quart du soir, 2^e concert de l'abonnement avec le concours de Mlle Hélène Luquiens et de M. Fernand Pollain.

Programme : 1^o Symphonie n^o 8 (en fa), Beethoven ; 2^o concerto pour violoncelle et orchestre, Schumann, M. Fernand Pollain ; 3^o étude symphonique (d'après « la Nef » d'E. Bourges), G. Samazeuilh ; 4^o Lieder eines Fahrenden Gesellen, G. Malher, Mlle Hélène Luquiens ; 5^o a) Légende pour violoncelle et orchestre, Hillmehacher ; b) Lied pour violoncelle et orchestre, V. d'Indy, M. Fernand Pollain ; 6^o ouverture du Vaisseau Fantôme, R. Wagner.

Orchestre (80 exécutants), sous la direction de M. G. Witkowski.

Location au Syndicat d'initiative, 19, place Bellecour. Billets non numérotés chez les marchands de musique.

DERNIERES NOUVEUTES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

Faure, Ombredanne, etc. : Pathologie externe, tome IV, cart. 10 fr., net 9 fr.

Gosyn Léon : Traité des constructions en béton armé, relié 10 fr., net 8 fr.

Billon : La grosse et l'accouchement hors l'hôpital, br. 4 fr., net 3 fr. 50.

Rauh F. : Etude de morale, br. 10 fr., net 9 fr.

Jeanselme, Kelsch, Thoinot, etc. : Etiologie et prophylaxie, fasc. XVIII du Traité de Brouardel et Mosny, hygiène, broché 8 fr., net 7 fr. 25.

Aloin, Henri Berr : La synthèse en histoire, br. 5 fr., net 4 fr. 50.

E. Rabaud : Le transformisme et l'expérience, br. 3 fr. 50, net 3 fr.

Manquat A. : Traité élémentaire de thérapeutique, tome 1^{er}, 10 fr., net 9 fr.

Prof. D^r A. Onodi : Les cavités périspinales chez l'enfant, cart. 25 fr., net 22 fr. 50.

Hoffding : Pensée humaine, br. 7 fr. 50, net 6 fr. 75.

Macé : Traité de bactériologie, br. 20 fr., net 18 fr.

Rafin et Arcelin : Calcul du rein et de l'uretère, cart. 15 fr., net 13 fr. 50.

Jombeck et Gourd : Chimie industrielle, cart. 3 fr. 75.

Ernest Burns : Précis d'obstétrique en 28 leçons, broché 24 fr., net 22 fr.

Ostwald : L'évolution de l'électrochimie, br. 3 fr. 50, net 3 fr.

Les Fouilles de Fourvière

LES AQUEDUCS

SUITE

Canaux de Fourvière. Si j'ai été par la force des choses elles-mêmes dans la nécessité d'amener tout le système hydraulique de Lugdunum sur l'arête de la montée des Anges et sur le sommet de celle-ci, ce n'est pas seulement la conviction que le réservoir Gay n'est pas contemporain de l'aqueduc du Gier. J'ai eu des raisons plus prochaines, qui m'ont indiqué la voie, malgré l'affirmation cent fois répétée que sauf le Gier aucun autre aqueduc ne pouvait faire monter ses eaux sur le plateau.

De tout temps on a constaté à la Sara des aqueducs mystérieux, inexplicables avec les idées d'alors. Le Barbet de Fourvière en signale ; tous nos anciens antiquaires, Artaud entre autres, en ont parlé. Lorsque l'on construisit dans l'angle de Loyasse la chapelle obituairière restée inachevée, on trouva des piliers que les architectes attribuèrent à un aqueduc et naturellement à celui du Gier, puisque l'altitude des autres ne permettait pas, pensait-on, à leurs eaux d'arriver jusque-là. Il y a fort longtemps de cela, plus de 25 ans peut-être, et quand j'en fus informé je débutais dans ces questions où je ne voyais goutte.

La chose cependant me parut invraisemblable, car un crochet du Gier, qui est si bien tracé, ne pouvait se comprendre.

Quelques années après, tout près de ce même endroit, des chevaux enfoncèrent un canal souterrain, qu'on se hâta de boucher, selon la règle et les nécessités d'une bonne administration, sans qu'un homme du métier fût invité à les examiner. Etait-ce un aqueduc ou un canal quelconque ?

Peu après, on enfonce encore un canal à côté de la halte du tramway, vers l'angle ouest de la place de la Sara. Ensuite dans le clos du Calvaire, quand on construisit la maison de l'aumônier, on aurait vu encore un canal, et déjà avant, on en connaissait un de l'autre côté de la dépression (sous le clos Jésus-Marie) près des écuries.

Quand M. Cornillon construisit le tramway, il coupa un canal, entre la gare de Fourvière et le pont, et on est autorisé à penser, d'après la direction indiquée par cet ingénier, que cet aqueduc venu de la dépression du calvaire, contournant les pentes du promontoire pour se rendre au réservoir, qui à 15 mètres au-dessous du réservoir Gay, existait dans le clos des Lazaristes, contre la montée des Anges. On trouva depuis ce même (?) canal vers le tombeau de M. Gaillon, m'a-t-on dit, ou entre ce tombeau et celui de Jordan, et de plus on se rappelle encore dans le quartier que près de la porte de Fourvière existait une chambre, d'où partait un aqueduc. En effet dans le Barbet de Fourvière, il est question d'une crypta ou grotte située vers cette porte. Je n'admets pas que de tous ces jalons, on tire cette conclusion qu'un aqueduc (Brévienne ?) dont le siphon traversait le col de Trion débouchait vers cette porte, longeait le coteau, en suivant à peu près exactement le chemin de Loyasse, passait par la Sara, le clos du Calvaire pour se rendre dans le réservoir dont je viens de parler. C'est logique pourtant ; oui, je le veux bien, mais il serait plus logique encore de faire des fouilles, au lieu de conclure à l'étourdie selon la coutume.

L'interrogation posée par les découvertes faites dans les fouilles de la chapelle obituairière restait entière, parce que, selon l'avis unanime, il s'agissait d'un pont aqueduc et non d'un canal en tranchées. Que pouvait faire là un pilier ?

Je ne m'en serais pas autrement inquiété, car je n'ai pas vu de mes yeux ces choses, et si je dois tenir compte des opinions d'un architecte quelconque, que je ne connais pas, quand il s'agit d'archéologie romaine si difficile, ce n'est que dans une mesure très relative ; mais en creusant juste en face, une tombe dans nouveau cimetière, qui est là élevé, la fosse s'écroula tout à coup dans un aqueduc. Pendant 10 ans, on n'osa enterrer en cet endroit qui fut même entouré d'une palissade de chemin de fer pendant quelque temps, selon M. Girard, de qui je tiens ces détails. En examinant le sol j'ai trouvé

Voire les numéros des 14, 21, 28 juillet, 4, 11, 18, 25 août, 1^{er}, 8, 15, 22, 29 septembre, 6, 13, 20 et 27 octobre, et 3, 10, 17 et 24 novembre 1911.

ÉCOLE ANSTETT
226, Avenue de Saxe, 226
LYON 9e Année
PRÉPARATION
1° Aux divers BACCALURÉATS
2° AUX ÉCOLES NATIONALES
3° AUX ÉCOLES LYONNAISES
4° Aux Concours de Certaines Administrations

MALADES! CONVALESCENTS! ENFANTS! ESTOMACS DÉLICATS!
ESSAYEZ LE RECONSTITUANT MOYNE
Préparée exclusivement avec de la volaille, du Jambon d'York et des légumes frais.
60 Grammes DE RECONSTITUANT MOYNE font un repas.
Prix du flacon: 1 Franc.
En vente chez le fabricant: M. MOYNE, 11, Place de la Miséricorde, LYON.

TABLEAU DES EXAMENS
DEUXIEME EXAMEN DE DOCTORAT
THESE
CONTRIBUTION A L'ETUDE DE LA SYPHILIS GASTRIQUE.
EPEUVE PRACTIQUE DU QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT
THESE
LES MALADIES MENTALES DANS LES ARMÉES EN CAMPAGNE.
TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (1re partie: Oral)
THESE
L'ULCERATION ARTÉRIELLE SPONTANÉE DANS LES ABCÈS APPENDICULAIRES.

INSTITUT DE BEAUTE
MESDAMES BAUBIL
75, Rue de la République, LYON
Cabinet de Beauté, d'après les derniers perfectionnements des Maisons de Beauté Paris-Londres.

AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES
Location, Réparation, Installation
Maison V° ROBIN & ses Fils
FONDÉE EN 1868
Atelier et Magasin: 38, Quai Gailleton, LYON

FLANELLE VÉGÉTALE et QUATE de PIN
MAISON SCHMIDT-VERRIER
A. LABBEY, place Bellecour, LYON

THE SPORTSMEN
VÊTEMENTS BONNETERIE
G. DENAT & P. CASSAS
21, Rue Gentil, LYON

AVIS. — Nous avons l'honneur d'informer MM. les Éditeurs qu'il sera fait une analyse de tous les ouvrages envoyés en deux exemplaires, à M. le Directeur du « Lyon Universitaire », 3, rue Stella.

ÉCOLE BERLITZ
17, Rue de la République, 17
18e Année, Téléphone 28-77 320 Ecoles à LYON.
ENSEIGNEMENT DES LANGUES
Anglais, Allemand, Russe, Japonais

AMEUBLEMENTS COMPLETS
RAYONS DE BUREAUX, BIBLIOTHÈQUES, ÉCRITS, CHAISES
HENRI BONJOUR, FABRICANT
Cours de la Liberté, 42-44, LYON

AUX CYCLES "FULGOR"
TÉLÉPHONE 44-68 55, Place de la République — LYON
RAYON SPÉCIAL VÊTEMENTS, CHAUSSURES, D'ARTICLES DE SPORTS
PRIX et QUALITÉ, sans concurrence

BANDAGES - ORTHOPÉDIE
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE - ARTICLES DE CAOUTCHOUC
BAS A VARICES
Maison MIGNOT
LYON 46, Place des Jacobins + LYON
TÉLÉPHONE: 50.14

HYGIA Produits Alimentaires Diététiques
FARINE POUR RÉGIME
CÉRÉALES et LÉGUMINEUSES
PÂTES et LÉGUMES DÉCORTIQUÉS
A. CARDOT & H. BERQUET, 37 Quai Pierre-Scize, LYON

G° BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE
Place des Terreaux LYON R. d'Algérie, r. Constantine
PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché TEL. 25-43

Horlogerie-Bijouterie
Réparations en tous genres
Travail Consciencieux - Prix Modérés
LOUIS BERTIN
Rue de la Charité, 40 (LYON)

AU CHEVAL BLANC
Spécialité de Linoléum pur litge et incrusté, Tapis, Moquette, Talle alrée
Grand choix de dessins nouveaux et des premières marques
BÉRARD
32, Rue de l'Hotel-de-Ville, LYON

A L'OMBRELLE MODERNE
Maison de 1er ordre fondée en 1890
G. FREYDURE, Cours Lafayette, 13, LYON
Prix fixe, Recouvreurs et Réparations. Tél. 33-70

FABRIQUE DE COURONNES
DES GALERIES MORTUAIRES
13 et 15, Rue Paul Chenavard, 13 et 15
LE PLUS GRAND CHOIX
LE MEILLEUR MARCHÉ
Tout est marqué en chiffres connus
MAISON DE CONFIANCE

Feuilleton du Lyon Universitaire
PREMIER
Congrès International DE PÉDOLOGIE
Tenu à Bruxelles du 12 au 18 août 1911
I. Les Travaux
PREMIÈRE SECTION. — SÉANCES GÉNÉRALES.
— (SUITE) —
M. Adolphe Ferrière, de Genève, expose ses idées sur l'éducation nouvelle. Il la définit: « Un mouvement pédagogique, né d'un double besoin et tendant à un double idéal: 1° Adapter les moyens d'éducation à la nature psychologique de l'enfant; 2° préparer la jeunesse à la vie sociale, morale, intellectuelle contemporaine. Toute école nouvelle doit réaliser les conditions d'éducation physique (vie à la campagne, eau, air, lumière en abondance, travaux manuels); d'éducation morale (vie familiale, liberté morale qui se crée une règle individuelle et sociale); d'éducation intellectuelle, par la réflexion et la raison s'accroissant du dedans au dehors. »

gés avant l'âge de douze ans. De douze à seize ans, ils consistent en des répétitions, des préparations du travail qui sera fait en classe, et, après seize ans, en des travaux originaux exigeant documentation et élaboration.
M. le Dr Schreuder, d'Arnhem (Hollande), dans son rapport: « Développement de la productivité chez l'enfant, n'envisage que le travail manuel et considère trois étapes de développement:
1° L'action est à elle-même son but;
2° La productivité enfantine a pour but le résultat;
3° Enfin apparaît l'élément esthétique.
« Il est étonnant de constater comment un petit garçon sait se tirer d'affaire avec son matériel.
« Il est remarquable que chez les petites filles cette tendance de créer elles-mêmes des jouets est moins grande. Elle se trouve concentrée surtout sur la poupée, pour laquelle elles tricotent et cousent. Ceci établit évidemment une profonde différence entre le caractère des garçons et des filles; quels autres jouets que la poupée se font les petites filles elles-mêmes? L'auteur n'en connaît pas, car « tous les jouets pour fillettes sont vendus tout faits ». Cette constatation est grosse de conséquences. Aussi déclare-t-il que: « La femme n'est pas inventive. »
L'apparition de l'élément esthétique, dans la productivité manuelle des enfants se manifeste sous deux formes:
1° Inclination à orner les objets utiles;
2° désir de faire de belles choses.

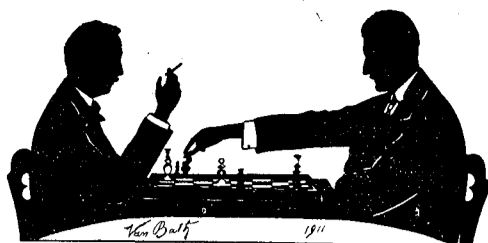
de son rapport: Les tropismes chez les écoliers. S'appuyant sur cet aphorisme: « Rien ne peut échapper à l'équilibre universel », l'auteur rappelle la loi sur l'équilibre des formes de Pribram, de Vienne. « Il y a une corrélation remarquable entre la croissance d'un point du corps et celle du point symétrique et tout concourt à la conservation de la symétrie des formes. »
« Si le corps dévie de sa position naturelle, poursuit-elle, il tend à y revenir par des mouvements géotropiques pour la gravitation, héliotropiques pour la lumière, thermo et chimiotropiques pour la température et les réactions chimiques, et pour les mouvements positifs ou négatifs par rapport à la cause d'excitation. »
D'après Léo Ferrera: « Les organes végétaux perçoivent, en quelque sorte, la direction de la pesanteur et se courbent quand on les écarte de leur position normale, la tige se relève, le radicle s'incurve vers le bas et la courbure se localise principalement dans la zone de croissance. »
« C'est la colonne vertébrale, selon l'auteur, la plus importante au point de vue de la lutte contre l'action de la pesanteur qui, comme la tige, se courbe quand on l'écarte de sa position normale qui est chez l'homme verticale pendant le jour et horizontale pendant la nuit. Elle est la zone la plus active de croissance de l'être et, chez la plupart des animaux, est orientée d'une façon symétrique aux excitations du milieu. »
Mais notre système scolaire, tel qu'il est organisé, tend à rompre cet équilibre, à détruire l'harmonie de l'être, d'abord par

la nature du travail, inséparable de l'immobilité; ensuite par la discipline de l'école: 1° « Les enfants sont cloués dans la position assise, sur les bancs de l'école, alors que le rachis est en pleine croissance, et de plus le côté gauche seul tourné vers la source des radiations lumineuses, thermiques et chimiques. La colonne vertébrale se courbe de plus en plus et d'autant plus que le côté droit de l'enfant, toujours dans l'ombre, exécute seul les travaux dynamiques; tandis que le côté gauche, tourné vers la lumière, se trouve dans une contraction statique, en étant le siège du centre de gravité, et supportant le poids du corps. La scoliose, la terrible scoliose courbe ainsi la moëlle épinière de nos enfants. »
2° L'enfant étant placé à l'école latéralement par rapport aux fenêtres et ayant l'œil et le côté gauche seuls éclairés par la lumière, tend par la rotation de la tête et du corps entier à se mettre en face de l'excitation. La discipline de l'école l'immobilise dans la position asymétrique. L'astigmatisme, le strabisme et la myopie affaiblissent les yeux de l'enfant et la terrible scoliose concomitante avec l'anémie et la tuberculose s'installe successivement. »
De telles prémisses laissent deviner la conclusion: « Plus de lumière scolaire, plus de soleil direct et de tous les côtés: de gauche, de droite, de face, du dos, d'en haut. Plus d'espace libre, plus d'horizon, plus de liberté, plus de mouvement à la colonne vertébrale redressée si nous voulons orienter l'enfant dans la voie naturelle d'un développement harmonieux. »

M. le professeur Nagy donne communication de son rapport: Enseignement de la Pédologie aux pédagogues, aux médecins, au personnel des tribunaux pour l'enfance.
« L'association intime des idées pédologiques avec la vie-pratique est aujourd'hui un besoin social » et l'auteur démontre que la Pédologie peut trouver son application dans la pratique médicale « afin que les médecins d'enfants, dans la famille et à l'école puissent répondre à leur vocation pédagogique, ils doivent être orientés dans la connaissance des phénomènes corporels et intellectuels de l'enfant. »
Dans l'éducation « l'individualité de l'enfant, somme des phénomènes corporels et mentaux, déterminés par les dispositions originelles, l'entourage naturel et social, ne doit jamais être perdue de vue et le futur maître doit apprendre à connaître l'enfant, à pénétrer son individualité, unité aussi complexe qu'irrésistible. »
Mais dans la plupart des pays civilisés, les tribunaux pour l'enfance fonctionnent déjà. « C'est aussi l'individualité de l'enfant qui doit former l'objet du jugement rendu contre lui. »
« L'auteur désigne ensuite les moyens qui lui semblent les plus propres à réaliser ce triple but et assurer la préparation professionnelle des maîtres, des médecins et des juges de l'enfance: 1° créer dans les Universités et les écoles normales supérieures des chaires de pédologie; 2° baser l'enseignement de la pédagogie dans les écoles normales primaires, sur la pédologie; 3° fonder des laboratoires pédo-psychologiques, des séminaires,

des cliniques médico-pédagogiques pour les juristes et les médecins; 4° enfin constituer une organisation internationale des disciplines pédologiques. »
« La Pédologie, comme science, est internationale et ne peut sérieusement remplir sa tâche qu'en s'inspirant des recherches poursuivies dans l'univers. »
D'après le très intéressant rapport sur Les Enfants subnormaux de M. le docteur Jean Philippe, chef du laboratoire de psychologie physiologique à la Sorbonne, « les subnormaux seraient des enfants chez lesquels l'anomalie n'est pas encore constituée ou n'est pas arrivée à la période d'état; ces enfants restent des subnormaux tant que leur anomalie mentale ou morale reste en voie de formation. »
« Le subnormal occupe le degré intermédiaire entre l'anormal transitoire dont l'anomalie reste à fleur de peau et l'anormal vrai dont l'anomalie, devenue chronique, ne guérira que par extirpation. »
« Les subnormaux sont principalement des anormaux de l'imagination, de l'association des idées, du raisonnement, des volitions, enfin de la moralité individuelle et sociale. »
(A suivre.)

AVIS. — Nous avons l'honneur d'informer MM. les Éditeurs qu'il sera fait une analyse de tous les ouvrages envoyés en deux exemplaires, à M. le Directeur du « Lyon Universitaire », 3, rue Stella.



PARTIE N° 3

- D' TARRASCH BURN
1. P4R P4R
2. C3FR C3FD
3. F5C P3TD
4. F4T C3FR
5. Roque. P4CD
6. F3C F2R
7. P4D P3D
8. P4TD

Dans cette position ce coup est nouveau. Son principal but est d'éviter CxP suivi de P4F et P5F

Coup excellent. Après FxC, Tarrasch ne peut plus donner suite à son idée de reprendre par le pion, car la dame noire s'installerait à 6 T.

P5D paraît plus simple et plus rationnel. Par le coup de texte, les blancs sacrifient un pion dans l'espoir de prendre l'offensive.

Pourquoi ? Les coups les plus simples sont presque toujours les meilleurs.

Les Blancs ont un pion de moins mais prennent vigoureusement l'attaque.

Pour jouer D4F + si FxC.

L'échange des dames serait suivi de la perte d'un pion.

La menace de mat n'existe plus. Par contre, toutes les pièces des blancs sont attaquées ou vont l'être par P4F et T1R

Commencement d'une combinaison combinée. Tarrasch paraît très sûr de lui.

Position après le 24e coup des Noirs

25. T1D

Commencement d'une combinaison combinée. Tarrasch paraît très sûr de lui.

Position après le 24e coup des Noirs

25. T1D

Commencement d'une combinaison combinée. Tarrasch paraît très sûr de lui.

Position après le 24e coup des Noirs

25. T1D

Commencement d'une combinaison combinée. Tarrasch paraît très sûr de lui.

Position après le 24e coup des Noirs

25. T1D

Commencement d'une combinaison combinée. Tarrasch paraît très sûr de lui.

Position après le 24e coup des Noirs

25. T1D

Commencement d'une combinaison combinée. Tarrasch paraît très sûr de lui.

Position après le 24e coup des Noirs

25. T1D

Commencement d'une combinaison combinée. Tarrasch paraît très sûr de lui.

Position après le 24e coup des Noirs

25. T1D

Commencement d'une combinaison combinée. Tarrasch paraît très sûr de lui.

Position après le 24e coup des Noirs

25. T1D

Commencement d'une combinaison combinée. Tarrasch paraît très sûr de lui.

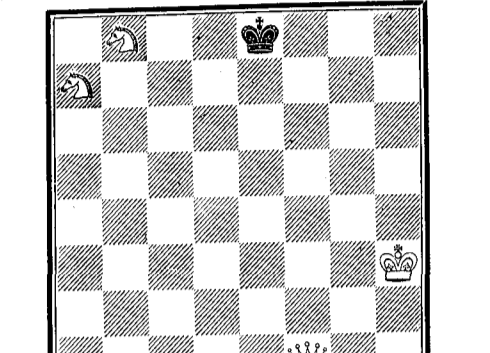
Position après le 24e coup des Noirs

25. T1D

Commencement d'une combinaison combinée. Tarrasch paraît très sûr de lui.

- 26. FxP+ RxF
27. C6F D6C
Mieux vaudrait D4C. Les noirs ne voient pas aussi loin que la position l'exige.
28. D7R+ R1C
29. T8D+ TxT
30. DxT+ C1R
Si R2F, C5R+, suivi de D8C+ gagnant la dame. (Voir la remarque précédente.)
31. DxC+ R2C
32. D5R+ R3T
33. C7R! D8D+
34. R2F DxD+
35. DxD PxD
36. C6F (le pion noir ne peut pas échapper.) P6D
37. C5R P7D
38. R2R C4D
39. P3CR Les noirs abandonnent.
Après C6R, RxP, C8F+, R2R! le cavalier, s'il prend le pion, reste prisonnier.

PROBLEME N° 3 F.-P. SPRUNG, LYON NOIRS



BLANCS Mat en trois coups

Ce problème est dû à un joueur lyonnais, M. F. Sprung, le champion actuel de Lyon. La position symétrique des pièces, ainsi que leur petit nombre, permettent de retenir facilement de tête cette simple composition. C'est une qualité appréciée par les amateurs et que les problèmes ne devraient pas complètement dédaigner.

SOLUTION DU PROBLEME N° 1

- 1. T4D R4F
2. T6D R5F ou F ad lib.
3. T6FR+ Mat.
b) 1. T2D R6F
2. T2D R5F ou F ad lib.
3. T2FR+ Mat.

Solutions justes : Mlle Goldfeld, MM. Brotonnière, Miette, Bern, Dormoy, Péllissier, C. Callard, Tampia, Petit Roque.

NOTA. — Prière d'envoyer les solutions et toutes correspondances à Petit Roque, Académie de Billard et d'Échecs, 31, rue de la Martinière, à Lyon.

Académie de billard et d'échecs SECTION D'ÉCHECS

Les inscriptions pour le tournoi des échecs sont reçues dès maintenant et jusqu'au 25 décembre, au siège de la société, Taverne Rambeau.

MM. les Étudiants et assimilés (École de Commerce, École de Chimie, etc.), bénéficient d'une réduction de 50 % sur le prix de l'inscription au tournoi et sur le prix de la cotisation annuelle.

Inscription au tournoi : 1re catégorie, 2 fr. 50 au lieu de 5 francs ; 2e, 3e et 4e catégories, 1 franc au lieu de 2 francs. Cotisation annuelle, 3 fr. au lieu de 6 fr.

« Soldat de Chocolat », cette amusante opérette qui peut être vue par tout le monde bénéficie d'une interprétation remarquable.

Samedi, de 5 à 7, M. René Fauchois parlera sur les « Mères illustres ». Un programme spécial d'auditions a été élaboré pour accompagner cette causerie.

Prochainement, « La Divorcée », opérette nouvelle de Maurice Veaucaire, musique de Léo Fall, qui sera joué par M. Trévillat, le créateur de « La Divor-

cée » à Paris ; Mmes Van Loo, Thérèse Berka ; MM. Villot, Descombes et Coulomb.

NOUVEAU-THEATRE. — Ce soir, première représentation, création à Lyon de « Maman Gateau », grand drame en six actes de F. Meynet et Marie Geoffroy. Grâce à son interprétation de premier ordre, qui réunit les noms de Mmes H. Moret, Parfait, Dargelle, Mignant, Carilone, etc., et de MM. Perny, Leclerc, Viard, Catilone, Chatillon, Lamare, Karl, cette pièce est assurée d'un très grand succès.

THEATRE-CASINO-KURSAAL. — Depuis la dernière représentation de la revue d'automne, « V'là la Rentrée », jusqu'à la première de celle d'hiver, « Allumez-vous », annoncée pour le 15 décembre, toute cette période de deux mois environ est consacrée aux grandes soirées de music hall du Casino-Kursaal.

Chaque semaine, les mardis et les vendredis, soirée de gala et soirées mondaines se succèdent avec des débuts qui renouvelent presque entièrement la troupe donnent prétexte à un programme des plus variés. Pour mardi c'était la création à Lyon du « Miroir brisé », sketch parfaitement interprété qui a été un long écolat de rire. Puis l'élegante danseuse La Béral, élève de la Loïe Fuller, s'est fait beaucoup applaudir dans son intéressant numéro, ainsi que Valentine Ollida, dans ses danses à transformation, et les Agout, jongleurs excentriques.

Strens a continué jusqu'à jeudi soir à émerveiller les spectateurs qui pour ses adieux lui ont fait une véritable ovation. Voici le programme général des dernières grandes soirées du music-hall : Vendredi 1er décembre, rentrée de l'imitable R. Bertin, dans ses nouvelles scènes à transformations ; Mlle Gaby Deverny, chanteuse à voix de la Scala de Paris ; Ryan et Hall, excentriques comiques, de l'Empire de Londres ; rentrée de Bernadac, comique typique de la Scala de Paris ; M. Moga, diseur du Petit Casino de Paris.

Mardi 5 décembre, représentation extraordinaire du célèbre chanteur Dickson dans sa nouvelle création « Je vous aime et j'en meurs », etc., et cinq débuts.

Vendredi 8 décembre, sept débuts, et pour trois jours seulement M. Rozemberg, de la Comédie Royale de Paris, et sa troupe, dans « L'Homme du Train », comédie en 1 acte de M. Caillavet, le plus grand succès de l'Olympia de Paris en septembre dernier.

Lundi 11 décembre, soirée mondaine, programme extraordinaire : grand championnat de luttas franco-japonaises, 40 lutteurs, 29 Japonais, 11 Européens ; Paul Pons, Raoul, de Rouen ; Schakmann, etc.

Vendredi 15 décembre, la grande revue de fin d'année, « Allumez-vous », 11 tableaux, 80 personnes en scène.

THEATRE - CONCERT DE L'HORLOGE. — Depuis vendredi, le public s'esclaffe pendant toute une soirée avec une pièce débordante de gaieté, qui triomphe cette année à l'Éldorado de Paris ; Aux deux Pigeons est un de ces

joyeux vaudevilles dû à l'heureuse conception de MM. Henri Kéroul et Albert Barré ; ces trois tableaux font assister le spectateur aux plus fantastiques aventures d'un notaire vertueux, d'un architecte paillard, d'un commissaire de police en bonne fortune et d'un jeune marié victime des pires tracasseries. Inutile de dire que la mise en scène est très soignée, tous les détails sont scrupuleusement observés, et de la plus exacte vérité. L'interprétation est au-dessus de toute critique avec Yarel, notaire des plus corrects ; Snopp, toujours très amusant dans les personnages joués par lui ; Max Martel, le bon jeune premier comique ; Honoré, le comédien accompli ; Lafage, dans un type de concierge ; quant aux dames, elles sont toutes artistes accomplies ; aussi chaque soir Mmes Eva Mareix, Lina Maurès, Laviollette, Marguerite d'Hydra, Duhay sont-elles très appréciées. Il faut donc conclure que ce joyeux vaudeville Aux deux Pigeons, procurera des soirées délirantes de gaieté.

Dimanche, grande matinée à 2 heures, ainsi que jeudi, à prix réduits.

SCALA-THEATRE. — Le spectacle du jour, à Lyon, le plus à la mode, celui qui fait fureur, selon l'expression consacrée, qui tous les jours sans exception en matinée et en soirée attire le public le plus élégant et fait salle comble est celui de Scala-Théâtre, — le seul et unique théâtre cinématographique existant actuellement. Chaque semaine le programme est entièrement renouvelé, et il est composé surtout de scènes dramatiques de l'American-Théâtre dont par traité Scala-Théâtre, a le privilège d'être le premier à les présenter en France. Cet avantage doit être compté comme une des causes de succès des spectacles de la Scala, car il permet d'établir un programme de tout premier ordre et si de plus ces programmes contiennent, comme le prochain publié ci-dessous : Madame Sans-Gêne, adaptation cinématographique de la pièce en 5 actes de Victorien Sardou et Emile Moreau, jouée par Mme Réjane et M. Duquesne, plus d'une heure de projection, avec la mise en scène qu'exige une œuvre de cette importance, le succès de Scala-Théâtre non seulement se comprend mais s'impose.

Programme du 4 au 11 décembre : Madame Sans-Gêne. — L'aube de l'amour. — Le morceau de pain. — Le contrebandier. — Gribouille prend ses vacances. — Le haquet. — Le mariage de Canetto. — Arthème en fâcheuse posture.

FOLIES - DRAMATIQUES. — Après l'immense succès de « Vous n'avez rien à déclarer ? », ce soir première du « Petit Jacques », le drame si pathétique tiré du roman de J. Claretie. Monté avec le plus grand soin et grâce à l'interprétation dont dispose M. Bonnard, le « Petit Jacques » sera un très gros succès que tout Lyon voudra voir. Prochainement, un acte de notre confrère J. Manin, le nôtre lyonnais, « La mort du roi René », dont nous reparlerons.

RHUMATISMES & NÉVRALGIES et toutes les Maladies Arthritiques et Névralgiques. Cachets de L'HERMITE. Le plus puissant Antirhumatismal et Antinévralgique connu. AUCUN RÉGIME - JAMAIS D'INSUCCÈS.

FARINES POUR RÉGIMES Diabète, dyspepsie, entérites, etc.

PAINS ET PATÉS AU GLUTEN Légumes secs toujours renouvelés

H. LENOIR 12, Place de la Miséricorde, LYON

Encaissements. — Homme sérieux muni des meilleures références, demande encaissements à forfait à faire. Conditions particulières pour MM. les docteurs. S'adresser M. Reynaud, bureau du journal.

GRAND ENTREPÔT LYONNAIS DE HOUILLES, COKES ET AGGLOMÉRÉS. Spécialités d'Anversoise Anglaise, Belge, et Bois de chauffage. P. HONTA 19, RUE DE LA CHARITÉ

CHAUSSURES ROUSSON 35, rue Victor-Hugo, 35 LYON

FORMES AMÉRICAINES et FRANÇAISES TOUS LES GENRES Luxe - Fatigue - Grand choix - Tous les prix

SPÉCIALITÉ DE COUSU MAIN Modèles spéciaux pour uniforme Remise à MM. les Officiers

MAISON DOUÉ Maurice COMTE, Succès Place de la Charité, LYON MACHINES À COUDRE ET À TRICOTER "New-Orléans" - "Lex" - "Liberator" CYCLES LEX COURSE, LUXE TOURISME POÈLE À PÉTROLE "ÉQUATEUR" garanti sans odeur ni fumée

CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES pour pieds difformes et jambes raecourcies. SYSTÈME NOUVEAU pour le REDRESSÉMENT des PIEDS BOYS ET PARALYSIE. Semelles pour pieds plats. Faux pieds articulés. APPAREIL SIMULÉ POUR COXALGIE luxation et autres. A. DÉAGE ORTHOPÉDISTE BREVÉTÉ S.G.D.G. FRANCE ET ÉTRANGER FOURNISSEUR DES HÔPITAUX 16, Rue Bellecordière + LYON

Hors Concours DEMANDEZ SUC SIMON PARTOUT LE

MAISONS HENRI ESDERS Magasins d'Habillements A LA GRANDE FABRIQUE de PARIS 67-69, Rue de la République (Angle de la Rue Confart), LYON NOS COMPLETS ET PARDESSUS D'HIVER 19, 25, 32, 38, 45, 55 fr. PARDESSUS DE VOYAGE DROITS ET CROISÉS ET D'AUTO 25, 32, 39, 52, 65, 78 fr. PARDESSUS ENFANTS 9.90 - 12.90 - 17 - 22

ASSUREZ - VOUS CONTRE LES ACCIDENTS à LA Préservatrice LYON 9, Rue de la République TÉLÉPHONE 13-30

Anciennes Elèves de la Martinière

La Société des Anciennes Elèves de La Martinière donnait dimanche dernier sa dixième fête annuelle dans les salons Berrier et Millet.

Cette fête commença, l'après-midi, par un concert. Les invités, reçus avec une infinie bonne grâce par la présidente, Mme Muraugé, assistée de Mmes Colomb-Berger et Compagnon, vice-présidentes, remplirent rapidement la vaste salle.

On remarquait, parmi la foule élégante : MM. Cohendy, président d'honneur de la société ; Ferrand, membre d'honneur ; Tribolet, conseiller municipal, représentant M. le Maire de Lyon ; Wiernsberger, directeur de La Martinière ; Mmes Constantin, sous-directrice ; Mmes Gaume, Bovet, Debon, Reynaud, Van Doren, Ducros, Beaulé, Pignaud ; MM. Platre, Thibaut, Callet, professeurs à l'école ; Bonnarie, Noyel, amis de la société.

Le concert, éclectique et varié, fut des plus intéressants : Mme Sisley et Mlle Cohendy chantèrent ensemble ou séparément de délicates romances : Le Bonheur de Vivre, Ton sourire ; Mme Risler fut très goûtée dans La Tosca ; Mlle Labouré sut être, dans Le Trouvère, une Éléonore émouvante, et Mlle Mahlet, contraalto à la voix bien timbrée, une Hérodiade passionnée et une captivante Brunehilde. Les chanteurs furent également très appréciés : MM. Maurin, dans Sigurd et Henri VIII ; Jacques, dans Werther ; Mahlet, dans Benvenuto, et Doury, dans la Balade du pauvre Troubadour, provoquèrent de nombreux applaudissements.

Entre temps, le trio du Tannhäuser pour violoncelle, violon et piano, avait été remarquablement joué par Mlle Joye, une virtuose, par M. et Mlle Dujols, et l'humoriste Du Marais avait charmé l'auditoire avec d'inédites et spirituelles Lyonnaises.

Une courte scène de Quatrelles, La Date fatale, interprétée par deux excellents diseurs, Mlles Barret et M. Libercier, termina cette artistique et brillante réunion. Le soir, un bal des plus animés clôtura la fête et danseurs élégants et valseuses en fraîches toilettes emportèrent de cette journée les meilleurs souvenirs. Le succès de cette fête est dû non seulement aux artistes émérites qui ont bien voulu prêter leur gracieux concours à la société, mais encore aux membres de la Commission des fêtes : Mlles Labouré, Barret, Colomb, Carrayrou, Gourbeyre, Henry, Joubert, Motto, Robellet et Mme Carre-Boudarel qui n'ont rien négligé pour assurer le succès de la journée et qui méritent nos plus chaudes félicitations.

A PROPOS D'ANALGÉSIE. — Un médicament supprimant la douleur offre un triple avantage, puisque toute douleur est inutile, mauvaise pour le moral, dangereuse en affaiblissant la force de résistance physique. mais un analgésique n'est encore posséder d'autres propriétés : être hypnotique en favorisant le sommeil, antithermique, combattant la fièvre. Tous les analgésiques ne réunissent pas tous ces avantages, aussi la préparation d'un médicament qui les possède, LES CACHETS RONZIERE, explique sa faveur immédiate auprès des médecins. Ceux-ci les prescrivent dans toutes les maladies, névralgies, odontalgies, migraines, douleurs rhumatismales et sciaticques, menstruelles ou de l'âge critique. LES CACHETS RONZIERE se montrent supérieurs à tous les opiacés à action purement hypnotique, à la quinine, à l'antipyrine surtout, antithermique, au pyramidon, à la phénacétine surtout analgésique. — Le cachet, 0 fr. 20, la boîte, 2 fr. dans toutes les pharmacies. A La Pharmacie Universelle, 51, rue de la Bourse, Lyon. D' R. T. IX.

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LUNETTERIE ET OPTIQUE PINCE-NEZ ET LUNETTES DEPUIS 1 fr. 50 P. ROUVIERE OPTICIEN-OCULIARISTE 39, Cours de la Liberté, LYON

UN PROGRÈS REEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.

LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).

ÉCOLE DE Culture Physique 10, Place Bellecour, LYON Méthode scientifique du Professeur Aug. CLAUSE SAINTE-FORGE et BEAUTE PLASTIQUE DIMINUTION DE L'OBESITÉ Le propriétaire-gérant : Paul MALOT. Imp. WALTENER et Co, 3, rue Stella, Lyon.

PAPIERS PEINTS SALUBRA-ÉMAIL Spécialités pour installations hygiéniques de Cliniques, Salles d'opérations, etc. Maison A. ROLLET J. PERRET neveu Successeur LYON, 23, Rue Victor-Hugo, 23, LYON

HIPPOSARGINE ROY Suc musculaire intégral exprimé à froid, le plus riche en azote Glycogène, hémoglobine, phosphates et fer. Une cuillerée à bouche contient tous les principes actifs de 125 gr. de viande crue Spécifique des tuberculeux, de l'anémie, de tout état de consommation, d'affaiblissement Précieux dans les périodes de croissance, de grossesse, d'allaitement SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES Vente en Gros : GIVAUDAN, LAVIROTTE & Co, 8, Quai des Étroits, LYON ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE A MM. LES DOCTEURS

MAISON SPÉCIALE DES PRODUITS POUR Régimes Alimentaires Aimé SUTY, Directeur LYON - 8, Rue de la République, 8 - LYON La Maison se tient à la disposition de MM. les Médecins pour échantillons et littérature qui peuvent les intéresser

Habillement et Equipement Militaires F. SIBUET Maison fondée en 1887 23, Place des Terreaux, 23 SPÉCIALITÉ POUR LE CORPS DE SANTÉ GRAND CHOIX DE Costumes Civils depuis 70 fr. le complet

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal 3, rue Stella LYON